**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L’OCCASION DE LA**

**45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’ EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Genève, le 22 janvier 2024**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation de la République du Sénégal et la félicite pour la presentation de son rapport national au titre du quatre cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Tchad prend note avec satisfaction les multiples mesures prises par le Gouvernement du Sénégal en vue de mettre en œuvre la quasi-totalité des recommandations acceptées à l’issue de son troisième cycle de l’EPU.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler respectueusement les recommandations suivantes :

1. Respecter l’âge minimum du mariage, fixé à 18 ans pour les garçons et les filles et mettre fin à la pratique du mariage d’enfants ;
2. Inclure les représentants de la société civile dans le comité de pilotage de la mise en œuvre du plan d’action national de lutte contre la traite des personnes .

Pour terminer, le Tchad souhaite à la délégation du Sénégal un examen couronné de succès.

Je vous remercie.